

Transmission en ligne directe (enfants, petits-enfants, parents, grands-parents)	
Montant de part imposable nette héritée (après abattements, en 2012)	Taux d'imposition des droits de succession
Jusqu'à 8 072 €	5%
Entre 8 072 € et 12 109 €	10%
Entre 12 109 € et 15 932 €	15%
Entre 15 932 € et 552 324 €	20%
Entre 552 324 € et 902 838 €	30%
Entre 902 838 € et 1 805 677 €	40 %*
Au-delà de 1 805 677 €	45 %*

Transmission en ligne collatérale ou entre non-parents	
Degré de parenté	Taux d'imposition des droits de succession
Entre parents jusqu'au 4ème degré inclus	55%
Entre parents au-delà du 4ème degré et entre non-parents	60%